



Le Mans, juillet 2008

Garde d'enfants : les parents français plébiscitent une solution professionnelle pour garder leurs enfants !

Au moment où les parents doivent sélectionner les modes de garde de leurs enfants pour la rentrée prochaine, le Groupe O₂, entreprise spécialisée dans les prestations de garde d'enfants, ménage, repassage et jardinage au domicile des particuliers, a décrypté les attentes des familles françaises en matière de garde d'enfants grâce à la deuxième édition de son « Baromètre des services à la Personne » réalisé en mai dernier par TNS Sofres auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 français.

Les pratiques et critères de décision des familles françaises

Le Baromètre des services à la Personne apporte un éclairage précis sur les pratiques et critères de décision principaux des Français dans le choix du système de garde.

45% des parents français* ont aujourd'hui recours à une aide extérieure pour la garde de leurs enfants. Pour les parents d'enfants âgés de moins de 5 ans, ce recours atteint les 54%.

Pour presque un tiers de ces utilisateurs (31%), la garde de leurs enfants à leur domicile est citée comme la solution idéale, juste après la garderie de l'école (46%) qui ne porte toutefois pas sur les mêmes horaires. Cette proportion atteint cependant les 39% pour les femmes, qui sont nettement plus nombreuses que les hommes (20%) à citer la garde à domicile comme la solution idéale, pratiquement à égalité avec la garderie de l'école (41%).

Interrogés sur leurs critères de choix d'un mode de garde, les parents* citent 3 critères déterminants :

- la sécurité de leurs enfants pour 30 %
- la commodité du système de garde (souplesse sur les horaires, disponibilité, proximité du domicile) pour 24%
- le soutien éducatif (aide aux devoirs, répétition des leçons) pour 21 %

(*) Parents d'un ou plusieurs enfant(s) scolarisé(s) de moins de 14 ans

Les réponses segmentées du Groupe O₂

Ces résultats confortent le Groupe O₂, prestataire agréé présent sur le marché des services à la personne et notamment de la garde d'enfants à domicile depuis 1996, dans sa décision de placer les trois critères énoncés plus haut au cœur de sa stratégie.

La famille française est en pleine mutation et O₂ a parfaitement su s'y adapter. Avec ses deux formules de garde, « Sortie d'école » et « Eveil & Développement », O₂ garantit aux parents :

- **la sécurité** : O₂ procède à un recrutement rigoureux de ses intervenants. Ainsi les 93 Responsables d'agence du réseau de proximité du Groupe O₂ ne recrutent que des gardes d'enfants et des assistants parentaux, qui possèdent tous une solide expérience auprès des enfants et/ou sont dotés des diplômes liés à cette activité (CAP Petite Enfance, BAFA, etc.). Dans les 3 mois de leur embauche, les intervenants en garde d'enfants doivent également suivre une formation obligatoire à la sécurité financée par O₂, à l'issue de laquelle ils se voient ainsi délivrer le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.
- **la commodité du système de garde** : fidèle à sa promesse d'être « L'oxygène du quotidien » de ses clients, O₂ met tout en œuvre pour procurer aux parents faisant appel à ses services toute la sérénité dont ils ont besoin sur les questions de garde. Ainsi, après être allé à la rencontre de la famille à son domicile afin de bien comprendre les besoins des parents et des enfants, le Responsable d'agence O₂ sera en mesure de proposer à chaque famille la formule la plus adaptée à ses contraintes logistiques, y compris s'il s'agit de cas particuliers : **Famille nombreuse** (3 enfants ou plus), **Garde partagée** (entre voisins par exemple), ou encore **Horaires variables** (horaires différents d'une semaine sur l'autre, le matin avant l'école ou sur une partie de semaine). La souplesse est également au cœur du système de garde d'O₂ grâce à la possibilité de suspendre un contrat à tout moment.
- **le soutien éducatif** : soucieux d'apporter une véritable valeur ajoutée dans ses services de Garde d'enfants sur le plan éducatif, le Groupe O₂ a confié à Sandrine Pirost, Chargée de Développement Enfance du Groupe, la mission de créer une vaste palette d'outils et de jeux à vocation éducative, destinés aux responsables d'agences O₂ et aux intervenants en garde d'enfants. Ces outils ont pour vocation de permettre aux intervenants, dans le cadre de la formule Eveil et Développement, d'établir de véritables programmes d'activités ludo-éducatives déclinés tout au long de l'année scolaire, et adaptés aux particularités et besoins de chaque enfant. Sandrine PIROT déclare : « parce que chaque enfant est unique, O₂ part de l'enfant pour créer l'activité adéquate qui, au travers des vertus éducatives du jeu, l'aidera peu à peu à combler ses lacunes ou carences. » Selon l'âge des enfants, une **Aide aux devoirs** est également proposée.

Le Livret d'information sur la PAJE (Prestations d'Accueil du Jeune Enfant)

Le Groupe O₂ a par ailleurs mobilisé les 93 Responsables d'agence de son réseau de proximité pour mettre à disposition des parents un livret PAJE dans les écoles, crèches, haltes garderie et centres de loisirs. Ce guide d'informations pratiques leur permettra de connaître les aides de la CAF auxquelles ils peuvent prétendre pour faire garder leur progéniture à la rentrée prochaine et comparer les avantages et inconvénients des différents modes de garde. Les parents français découvriront ainsi toutes les modalités du dispositif PAJE : cumulable avec les réductions ou crédits d'impôts, la PAJE permet en effet de réduire considérablement le coût d'une prestation de garde à domicile et rend accessible le confort de ce mode de garde au plus grand nombre.

Pour Guillaume RICHARD, Président fondateur du Groupe O₂ - « C'est en constatant un manque d'information des familles sur les possibilités offertes par la PAJE, que le Groupe O₂ a décidé de faire connaître à ses concitoyens ce formidable dispositif. Ainsi, pour une famille française moyenne, 25h mensuelles de garde avec un prestataire reviennent à 1.69 euros de l'heure**, pour les familles les plus modestes le coût n'est que 1.27 euros, ce qui est moins cher que l'emploi direct et moins cher que l'emploi non déclaré... »

(**) Selon Article 199 de CGI.

Cas concret extrait du livret PAJE joint : 25 h / mois pour une famille ayant 2 enfants dont l'un âgé de 3 ans et dont le revenu 2006 s'élève à 40 000 euros

- Montant de la prestation O₂ : 422,50 euros/mois
- Coût avec la PAJE déduite : 84.57 euros / mois
- Coût final avec 50% de réduction fiscale/ crédit d'impôt : 42.29 euros/mois soit 1.69 euros de l'heure

A propos d'O₂

Pionnier du secteur des services à domicile, depuis 1996, le Groupe O₂ répond à son engagement de faciliter la vie quotidienne des particuliers en leur proposant des prestations de qualité en Ménage, Repassage, Garde d'Enfants et Jardinage.

Plus de 10 000 clients réguliers accordent leur confiance au Groupe O₂ et à ses 2 300 professionnels qui interviennent dans toute la France grâce à son réseau de proximité de 93 agences. En 2007, le Groupe O₂ a réalisé un chiffre d'affaires de 13.3 millions d'Euros. Il prévoit de réaliser 30 millions d'euros en 2008.

Contact Presse :

Odette YAO – Attachée de presse du Groupe O₂

Ligne directe : 02 72 24 03 54

Portable : 06 23 46 82 67

Mail : odette.yao@o2.fr

Site internet : www.o2.fr